

Séance du : 20 avril 2017

n° 28/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt avril à 17 heures.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 10 avril 2017, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 20 avril 2017 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mme Colette CABROL, Nathalie NACCACHE.

Mrs Georges MERIC, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

F.DEMANGEOT à H.NAUDINAT, E.ESCRICH-FONS à R.MASSICOT, P.FRAISSE à N.CALMET, O.GUERRA à R.DUFOUR, M.SIE à J.LATCHE, B.STUDER à JP.POISSENOT, M.TOUZELET à JP.MONTEIL.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 23

Délégués suppléants :

Mme Nelly CALMET.

Mrs Roger DUFOUR, Jean LATCHE, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Jean-Paul MONTEIL, Hubert NAUDINAT, Jean-Paul POISSENOT, Emmanuel POUILLES.

Excusés :

Mmes Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Claire GAROFALO, Sophie MANIAGO, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Jacques DANJOU, Jacques DOUMERC, Michel DUTECH, Gilbert HEBRARD, Patrick MAUGARD, Pierre POUNT-BISET, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc TARDIEU, Etienne THIBAUT, Daniel VIENNE.

Objet : Modification affectation du résultat 2016 GAL des Terroirs du Lauragais

Vu la délibération n°17/2017 du 27 mars 2017 portant affectation du résultat 2016 du GAL des Terroirs du Lauragais,
 Mr le Président informe l'assemblée qu'il convient d'apporter une modification en lien avec les Restes A Réaliser du compte de gestion 2016.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	48 804,44
- un déficit reporté de :	20 027,26
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	68 831,70
- un déficit d'investissement de :	1 645,80
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	1 645,80

**Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Georges MERIC,
 DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : DEFICIT	68 831,70
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	68 831,70
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)-DEFICIT :	1 645,80

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité moins 2 abstentions.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 20 avril 2017

Le Président

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr